



INFOS GRAUVES

La lettre municipale

5 rue d'Epernay 51190 Grauves Tél : 03.26.59.71.30 Email : mairie.grauves@wanadoo.fr Site internet: www.grauves.fr

Horaires d'ouverture : lundi et Vendredi de 09h00 à 12h00. Jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Possibilité sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture. Permanence élus: lundi de 16h00 à 18h00



EDITO

Le prochain numéro sortira courant du mois janvier 2026

Chères Grauviotes, chers Grauviots,

Pour reprendre les prévisions d'investissement de mon dernier édito, je peux aujourd'hui confirmer la réalisation de la rénovation de la dernière tranche de l'éclairage public en led pour 48 750.00€ ht.

D'ici la fin d'année, nous étudierons l'économie potentielle de cet investissement afin de pouvoir remettre éventuellement l'éclairage la nuit.

L'extension du cimetière est validée pour un montant de 21 972.74€ ht. Les travaux devraient débuter en septembre prochain.

Deux réfections de rue sont programmées, rue de la Prairie et Impasse du Grand Pré. Les travaux seront faits après vendanges. Des modifications du profil favorisant l'écoulement du réseau pluvial seront réalisés. Le devis estimatif est de 42 844.75€ ht.

Un abribus est commandé pour le confort de nos collégiens et lycéens pour un montant de 5 416.40€ ht. Installation avant la prochaine rentrée scolaire.

Concernant l'environnement, un renfort a rejoint les services techniques municipaux, en la personne de Mr Rudy MONIN, depuis le 12 mai dernier. Deux jeunes saisonniers prêteront mains fortes en juillet pour le désherbage et le nettoyage de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et un bel été.

Bonnes vendanges à tous les viticulteurs qui s'annonce précoce.

Le Maire
Jean Pierre JOURNE

Sommaire :

- Etat Civil
- Finance
- Fêtes et Cérémonies
- Tourisme
- Environnement
- Les associations
- Infos diverses

ETAT CIVIL



Mariages

Mme SAVART Charlotte et Mr HENRIET Freddy

le 05 juillet 2025

Félicitations aux Mariés



Renouvellement de voeux

Félicitation à Mme et Mr LESCOT Cécile et Sylvain

qui ont fêtés leur 20 ans de mariage,



Baptême civil

Félicitation à Romane LESCOT pour son engagement citoyen
et ce beau moment de partage républicain, le 15 juin 2025



Décès

- + Mme DOMINE Christine, née le 06 juin 1958, décédée le 09 janvier 2025
- + Mme LESAGE Jocelyne, née le 30 juin 1945, décédée le 19 juin 2025

Nous transmettons toutes nos condoléances à leurs proches.





FINANCES

D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties :

- Une section de fonctionnement
- Une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses) à l'élaboration du compte primitif (Prévisionnel).

- La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (charges générales, charges de personnel, remboursement des emprunts, etc..).
- La section d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...).

Vue d'ensemble du Compte Financier Unique 2024

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	109 442,91 €	13 - Atténuations de charges	8 936,02 €
012 - Charges de personnel	102 731,61 €	70 - Produits des services et ventes	12 260,48 €
014 - Atténuation de produits	40 061,00 €	73 - Impôts et taxes	404 938,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	136 191,49 €	74 - Dotations et participations	69 802,66 €
66 - Intérêts des emprunts	28 413,47 €	75 - Locations salles communales et logements communaux	45 785,23 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	76 - Produits financiers	4,50 €
042- Opérations d'ordre	0,00 €	77 - remboursement des sinistres et produits exceptionnels	96,82 €
Total des dépenses de fonctionnement :	416 840,48 €	042- Opérations d'ordre	0,00 €
		Total des recettes de fonctionnement :	541 823,71 €
Investissement			
Dépenses		Recettes	
16 - Emprunts et dettes assimilées	30 574,21 €	10 - reversement TVA, taxe d'aménagement	99 769,71 €
20 - Immobilisations incorporelles	74,00 €	16 - Cautions reçues sur location	0,00 €
21- Immobilisations corporelles	42 399,73 €	040- Opérations d'ordre	0,00 €
040- Opérations d'ordre	0,00 €	13 - Subventions d'investissement	<u>0,00 €</u>
Total des dépenses d'investissement :	73 047,94 €	Total des recettes d'investissement :	99 769,71 €

Compte établi en fin d'exercice, retraçant les mouvements effectifs de dépenses et de recettes des deux sections de la commune.

FINANCES (Suite)

Vue d'ensemble du Budget Primitif 2025

Fonctionnement

Dépenses	Recettes
011 - Charges à caractère général	407 476,12 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	134 500,00 €
014 - Atténuation de produits	42 595,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	146 315,00 €
66 - Charges financières	31 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et provisions	1 500,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	121 631,49 €
Total des dépenses de fonctionnement :	886 017,61 €
	Total des recettes de fonctionnement :
	886 017,61 €

Dépenses

Dépenses	Recettes
16 - Emprunts et dettes assimilées	33 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	1 000,00 €
21- Immobilisations corporelles	151 500,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €
040 - Opérations d'ordre	0,00 €
041 - Opérations d'ordre de transfert	671,00 €
001- Déficit antérieur reporté	61 131,49 €
Total des dépenses d'investissement :	247 302,49 €
	Total des recettes d'investissement :
	247 302,49 €

Investissement

Taux d'imposition :

- ♦ Taxe foncière bâti : 33.85%
- ♦ Taxe foncière non bâti : 20.13%
- ♦ Taxe d'habitation : 15.74% (Pour les résidences secondaires)



Pour cette année, le conseil municipal a une nouvelle fois voté à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Par contre, concernant la revalorisation des bases locatives cadastrales, elle s'établit d'une augmentation de **1.68%**.

FETES et CEREMONIES

Vœux du Maire

Le jeudi 23 janvier 2025 a eu lieu les vœux du Maire en présence de Mr Benoît Moitié conseillé départemental, les maires ou leurs représentants des communes voisines, du Conseil Municipal, des Pompiers de Grauves, de la Gendarmerie d'Avize, des Présidents d'association Grauviottes et des habitants de la commune.



Après les discours officiels, M le Maire a invité tous les convives à partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié et quelques toasts.

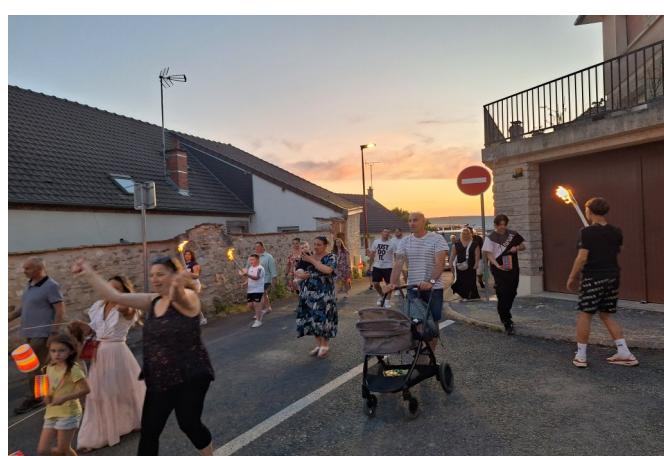
Fête patronale

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulé, la traditionnelle fête patronale pour le plaisir des Grauviots (es).

L'ensemble des attractions foraines n'étaient malheureusement pas présentes, ce qui a pénalisé les plus jeunes enfants.



Le samedi soir, les enfants du village, accompagnés de leurs parents, sont venu participer à la retraite aux flambeaux, ils ont déambulé dans les rues de Grauves avec leur lampion et leur torche.



Comme à l'accoutumé et pour le plaisir des participants, le week-end s'est terminée le lundi soir avec la traditionnelle paëlla géante organisée et préparée par l'association « l'Art de vivre » ou environ 340 parts ont été distribué.

Bravo et merci à l'association.

TOURISME

Vign'Art 2025

Dans le cadre du 6ème festival Vign'Art, ayant lieu du 16 mai au 21 septembre 2025, Grauves accueille l'œuvre géante intitulée « Céres patrona vitis ».



Nora Simon, l'artiste, a créé Cérès Patrona Vitis par collage à partir de fragments de 5 tableaux.

Nora Simon n'est pas à sa première œuvre en prenant des parties de différents tableaux pour en faire qu'un seul.

L'œuvre est exposée sur le mur de l'ancienne grange.

N'hésitez pas à venir la voir!



ENVIRONNEMENT



Le Darcy

Une réunion s'est tenue le 12 décembre dernier, concernant l'entretien des cours d'eau, une rencontre destinée aux riverains propriétaires le long du Darcy ainsi qu'au élus locaux.

Beaucoup d'échange ont eu lieu avec les personnes présentes et le syndicat mixte de la Marne.



Il a été rappelé entre autre, que les riverains sont tenus à un entretien régulier afin de maintenir le cours d'eau dans son état naturel.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le syndicat si vous avez besoin d'un conseil concernant l'entretien.

LES ASSOCIATIONS

Billard Club

Lors de l'open de Reims aux trois bandes, Sébastien Fourmet, après les éliminatoires; s'est qualifié pour la finale consolante où il s'est classé deuxième.

Faut noté aussi sa participation à la finale de France au cadre national 3 qui s'est déroulé à Toul où il a terminé cinquième sur les seize participants



QUOI DE NEUF À LA RUCHE ?

L'Assemblée Générale de La Ruche s'est tenue le 7 mars 2025 à Monthelon. L'occasion pour notre Présidente, Élodie KLEPKA, de rappeler aux maires et aux parents les différents centres organisés, les activités réalisées et de présenter les comptes de l'association.

L'association s'agrandit avec l'arrivée de 5 nouveaux bénévoles. **Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie DURAND, Benoit VALK, Hélène SAYDAK, Nicolas BOLLOT et Thomas POREAUX !** Nous les remercions d'intégrer notre équipe de joyeux parents bénévoles.

D'autre part, l'association compte trois départs. Ceux d'Amélie JACQUESSON, Stéphanie DELIÈRE et Wendy BILLOT. **Nous les remercions chaleureusement pour leur bel investissement, pour leur sympathie et leur souhaitons bonne continuation dans leurs divers engagements.**

L'assemblée a pris fin autour d'un verre de l'amitié.



LA RUCHE PRÉPARE L'ÉTÉ !

L'accueil de vos enfants pendant les vacances scolaires est la priorité de notre association. Cet été le centre affiche de nouveau complet, et ce, afin de satisfaire au mieux l'ensemble des demandes.



Les abeilles seront accueillies du 7 juillet au 1^{er} Août 2025

Au programme de nombreuses activités seront proposées : activités manuelles, sportives, créatives, jeux d'eau, jeux collectifs... **À chaque semaine sa sortie, les enfants auront l'occasion de se rendre au zoo d'Amnéville, au parc France Miniature, au parc d'attractions Walygator, au cinéma et à Junga Parc.**

De quoi satisfaire les petits et les grands. Vous retrouverez les plannings détaillés par tranche d'âge sur la page Facebook de l'association « Familles Rurales de Grauves La Ruche ».

En exclusivité cette année, une semaine à la mer à Boulogne sur Mer est organisée pour les enfants à partir de 8 ans. Nos petits vacanciers seront accueillis dans une auberge de jeunesse en pension complète et auront l'occasion de réaliser de nombreuses activités marines.

Au programme de la semaine : char à voiles, paddle, pédalo, visite d'un aquarium, visite d'un château et bien plus encore !

Pour une organisation optimale, **une grande équipe d'animateurs est déployée pour encadrer les abeilles.** Pas moins de onze animateurs et une directrice de centre seront présents pour accompagner les enfants tout au long du centre.

A VOS AGENDAS !



La fête de la Ruche se déroulera le samedi 19 juillet 2025

au Foyer Rural de Grauves à partir de 11h30
(Arrivée des enfants pour le spectacle à 11h00).

Malgré un temps pluvieux et un changement de format en 2024, la fête de La Ruche a attiré de nombreux participants. Nous remercions tous les parents présents pour leur aide et leur participation à la fête.

Nous comptons de nouveau sur votre participation pour cette nouvelle édition afin de faire de cette journée un bel instant de partage et de fête.

Vous trouverez sur place de nombreuses activités, un point de restauration avec buvette, l'organisation d'une Tombola et vous pourrez assister au spectacle de vos abeilles préférées.

Nous félicitons toute l'équipe de La Ruche pour cette belle réussite !



La fête de La Ruche est primordiale pour notre association, elle nous permet de collecter une trésorerie nécessaire au bon fonctionnement de son activité et de maintenir à long terme l'accueil de vos enfants.



La collecte de lots pour notre Tombola sera organisée le Jeudi 10 juillet à partir de 18h00 sur Grauves. Pour les communes extérieures et pour celles et ceux qui ne seront pas présents à leur domicile, vous pouvez déposer vos lots directement au centre aux horaires d'ouverture.

Nous remercions l'ensemble des intervenants, des Maires, des Membres de l'association, des Bénévoles, des Parents et des Enfants pour leur implication dans l'activité de La Ruche.

Une forte implication de tous pour une belle réussite collective !

Elodie KLEPKA, Présidente.
Et les membres de La Ruche



Au-delà des Bulles

« La balade qui Pétille »

C'est sous un temps magnifique (malgré la grêle en fin d'après-midi le samedi), la balade qui pétille : 4^{ème} édition, a rencontré un vif succès dans la bonne humeur et convivialité.

Entre 950 et 1000 participants sont venus rencontrés les 6 maisons de champagne participantes ainsi que tous les exposants. La fréquentation augmente significativement tous les ans.

L'événement est très apprécié par tous, que ce soient des visiteurs nationaux ou internationaux.

Cette année encore, la ville de Bredene, jumelée avec notre village, a affrété 2 bus, pour faire découvrir à leurs habitants, notre village, nos coteaux. Cette réussite, est dû à tous les bénévoles présents pendant le week-end, ainsi que toute l'année pour la préparation de l'édition, aux 6 maisons de Champagne participantes.



Également à tous nos partenaires publics et privés, qui sans leurs aides, la manifestation proposée ne pourrait être possible.

L'association remercie l'ensemble des participants et partenaires, qui ont contribué à la réussite de cette 4^{ème} édition.



Rendez-vous en 2025 le 2 et 3 mai 2026
pour la prochaine édition.



Nous vous rappelons que nous organiserons une soirée « Beaujolais nouveau, le jeudi 20 novembre 2025 au foyer rural.





Les vacances d'été sont arrivées ! La plupart des activités s'accordent une pause estivale : il faut bien se reposer un peu et recharger les batteries avant la rentrée de septembre !

Seules, les activités « senior » du jeudi après-midi continuent : café-bavardage, jeux de société, jeux de cartes ... chacun fait selon ses envies. Des goûters sont proposés par les participants pour leur anniversaire et par l'association lors de certaines fêtes (galette des rois, crêpes, gaufres...)

Ça se passe le jeudi, de 14h à 18h, au foyer rural. Si vous souhaitez découvrir cette activité conviviale dès cet été, n'hésitez pas, la porte est ouverte à tous les séniors et jeunes retraité(e). A titre indicatif, actuellement, les participants sont une quinzaine et ont entre 67 et 93 ans.

Pour faire un petit bilan du premier semestre 2025 ...

Un temps fort début janvier avec l'assemblée générale et l'anniversaire des 10 ans de l'association !

De nombreux adhérents s'étaient déplacés pour cette AG (le bureau reste inchangé), suivie de la rétrospective des 10 ans et d'un apéritif dinatoire.

Nous terminons l'année avec 109 adhérents participant à une ou plusieurs activités :



Cercle de chant (échauffements physiques et vocaux, chants à l'unisson de classique de la chanson française) : 11 participants



Ateliers créatifs (tout loisirs créatifs : scrapbooking, tricot, broderie, peinture...) : 16 participants



Yoga (postures, respiration, relaxation, méditation... pour rechercher le bien-être, l'harmonie entre le corps et l'esprit...) : 15 participants



Voyage Sonore aux bols tibétains (relaxation aux sons et vibrations des bols tibétains, bols en cristal et autres instruments) :

13 participants



Renforcement musculaire et circuit training (travail musculaire et cardio avec différents accessoires : haltères, kettlebell, cordes, élastiques, ballons, step, TRX...) : 31 participants



Activités « senior » (café bavardage, jeux de cartes et de société, goûter) : 15 participants



Art floral (création de compositions végétales variées et originales au rythme les saisons) : 24 participants

Rentrée 2025

La reprise des activités se fera à partir du **lundi 8 septembre**. N'hésitez pas à demander des renseignements ou à venir essayer quelques séances, cela ne vous engage en rien. Vous adhérerez à l'association et vous inscrirez à une ou plusieurs activités, seulement si cela vous convient ! Voici nos activités prévues pour septembre (sous réserve de la mise à disposition des salles communales par la mairie)

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS A GRAUVES

ACTIVITÉS 2025/2026

Adhésion à l'association : 10€/an plus coût des activités choisie(s)

	Activité	Animateur ou animatrice	Jour et horaire	Coût
	Cercle de chant	Olivia Begyn Coach vocal	Un lundi /mois De 18h30 à 20h00	15€/séance
	Atelier créatif : Scrapbooking, dessin, tricot, crochet, broderie ...	Francine Mignon	Mardi De 14h00 à 18h00	0
	Yoga	Jean-Yves Charotte Professeur diplômé	Mardi De 19h00 à 20h00	112 €/an
	Renforcement musculaire	Kevin Boufert Educateur médico-sportif	Mercredi De 18h00 à 19h00	1 activité/semaine : 70 €/an
	Circuit training adulte		Mercredi De 19h00 à 20h00	2 activités/semaine : 120€/an
	Gym « santé » senior		Jeudi De 9h00 à 10h00	3 activités/semaine : 170€/an
	Activités séniors : café/bavardage, Jeux de cartes, jeux de société,		Jeudi De 14h00 à 18h00	0
	Voyage sonore aux bols tibétains/relaxation	Olivia Begyn Praticienne en sono thérapie	Un jeudi/mois De 19h00 à 20h00	10€ /séance
	Art floral	Isabelle Poiret Fleuriste diplômée	Un jeudi/mois De 18h15 à 19h45 environ	38 €/séance

Renseignements : vous pouvez contacter Odile Vermeersch, Présidente de l'association, par mail : assoc.slg@gmail.com, par sms ou appel téléphonique au 06 33 05 22 93. Vous pouvez également consulter notre page Facebook : SLG Sports et Loisirs à Grauves et vous y abonner pour être au courant de toutes nos

Art de vivre

Brocante de Grauves

C'est sous un soleil printanier où une centaine d'exposants ont répondu présent pour le plaisir des personnes venues chiner pour essayer de trouver la perle rare.



Merci aux organisateurs de l'association "L'Art de Vivre" en collaboration avec MG Organisation.



Sapeurs Pompiers Grauves

Pour rappel les Sapeurs-pompiers de Grauves sont à votre disposition pour les nids de guêpes, abeilles, frelons et autres insectes volants.

N'hésitez pas à contacter la Mairie de Grauves 03 26 59 71 30 ou Loïc JAZERON 06.87.21.66.13 notre chef de corps pour toute demande d'intervention. En fonction de nos disponibilités, nous agirons au plus vite pour sécuriser la zone.



Que faire si vous découvrez un nid ?

1. **Ne tentez pas de le détruire vous-même**, surtout sans protection : les piqûres peuvent être dangereuses, voire mortelles en cas d'allergie.
2. **Évaluez la situation** : le nid est-il proche d'un passage fréquent ? Y a-t-il des enfants, des personnes allergiques ?
3. **Contactez votre mairie** : Les pompiers de Grauves feront une intervention
4. **Appelez le 18 ou le 112 uniquement :**
 - o Si une personne est piquée et présente une réaction grave (malaise, gonflement, difficulté à respirer).
 - o Si le nid représente un danger imminent et public.

Être Sapeur-Pompier Volontaire en Milieu Rural,

c'est mettre son temps libre et son sens du service public au profit de la sécurité de tous. Dans les campagnes et les petits villages, les sapeurs-pompiers volontaires sont

le premier maillon de la chaîne de secours.

Sans eux, de nombreuses communes rurales seraient démunies face aux urgences du quotidien : malaises, chutes, ou nids d'hyménoptères



Dan Eck

Club Aéromodélisme

Notre club réunit des passionnés de modélisme autour de deux univers fascinants :

l'aéromodélisme (avions, planeurs, drones) et **le modélisme automobile** (voitures thermiques et électriques, on-road & off-road).

Toutes nos activités se passent au lieu dit

«Les Essart».



DIVERS

Information Election Municipale 2026

La proposition de loi « visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales pour les communes de moins 1000 habitants » vient d'être définitivement adoptée. Les prochaines élections municipales devront être organisées selon de nouvelles règles. Il faudra rompre avec une vieille habitude : celle d'avoir la possibilité de rayer des noms sur les bulletins de vote. Fin aussi au panachage, un bulletin de vote sur lequel un nom est rayé ou ajouté sera automatiquement considéré comme nul.

Des listes paritaires pour toutes les communes

Désormais, les conseillers municipaux des communes sont élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et aux plus deux candidats supplémentaires. Seule exception autorisée par la nouvelle loi « La liste est considérée complète si elle compte jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif prévu. Les listes doivent être composées de façon paritaire : « La liste est composée en alternance d'un candidat de sexe différent ».

Nombre d'habitants dans la commune	Minimum de candidats sur la liste	Liste complète - effectif légal du conseil municipal	Maximum de candidats sur la liste
De 500 à 999 habitants	13	15	17

Comment se passe le scrutin ?

Les règles du scrutin est maintenant proportionnel, le scrutin se déroule de la façon suivante : si une liste obtient 50 % des voix dès le premier tour, elle obtient automatiquement la moitié du nombre de sièges arrondi à l'entier supérieur. Les sièges restants sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, à la proportionnelle.

Si aucune liste n'a obtenu 50 % ou plus des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour, où ne peuvent se présenter que les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour.

Au second tour, la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges au conseil municipal arrondi à l'entier supérieur, et le reste des sièges est réparti entre toutes les listes, à la proportionnelle.

INCIVILITÉS



Accident non signalé



Des dégradations inutiles, des réparations coûteuses : un comportement irresponsable qui pénalise l'ensemble des habitants.

Dégénération du compteur Linky au Château d'eau du Mont des Charmes

